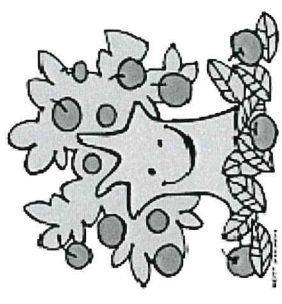




À propos... du mois d'Octobre 2018



Du 4 au 11 octobre se tiendra la semaine de l'école publique. C'est une occasion de souligner la richesse de nos écoles publiques de la CSMB. De plus, du 7 au 13 octobre se tiendra la semaine de la prévention des incendies. Profitez de l'occasion pour vérifier si vos détecteurs de fumée sont fonctionnels. Nous encourageons les familles à établir un plan d'évacuation pour la maison en revoyant les procédures à suivre avec les enfants. Vous pouvez faire un exercice d'évacuation en famille en identifiant les sorties de secours et en déterminant un point de ralliement sécuritaire à l'extérieur. Des exercices d'évacuation seront aussi faits à l'école.

Geneviève Cardinal
Directrice

Eve Bernard
Directrice adjointe

Les parents et l'école

La première séance du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu aura lieu le mardi 2 octobre à 18h30. Les membres sont : Najat Zouhair, Rajae El M Chabet, Rawand Akiki, Madiha Achouri, Komi Viagbo, Patricia Estephan, Elham Hanna, Valérie Lacroix, Manon Lafrenière, Lamia Aib, Martin Després et Djessira Kourouma.

La première rencontre de l'organisme de participation des parents (OPP) s'est tenue le mercredi 26 septembre. Tous les parents désirant s'impliquer dans la vie de l'école peuvent communiquer avec Élisabeth Sirois, intervenante communautaire (ICS) à l'adresse : elisabeth@centre-unite.com.

Bénévoles

L'école a également besoin de bénévoles pour diverses activités. Si vous êtes intéressés à participer à l'une ou l'autre de nos activités, n'hésitez pas à nous en informer via un message à l'enseignant(e).

Il est obligatoire de remplir le document d'antécédents judiciaires pour tout parent ayant un contact direct avec un élève ou un groupe d'élèves dans les diverses activités. Pour ce faire, vous devez vous présenter au secrétariat de l'école avec 2 pièces d'identité. Tous ces renseignements sont confidentiels!

Atelier sur les devoirs et les leçons

Le jeudi 4 octobre à 18h30, une orthopédagogue et une enseignante de l'école offriront un atelier sur les devoirs et les leçons aux parents des élèves de l'école Henri-Beaulieu. Vous avez reçu, par l'entremise de votre enfant, l'information et le coupon-réponse à retourner à l'école.

Thématique annuelle

Le 10 septembre a eu lieu la première assemblée générale des élèves. L'équipe école a profité de l'occasion pour faire le lancement du code de conduite en lien avec la thématique des chevaliers pour l'année scolaire 2018-2019. En plus de devoir s'illustrer dans l'application des règles du code de vie de l'école, votre enfant devra aussi se démarquer pour ses comportements d'entraide, de collaboration, de politesse et de persévérance. De plus, différents ateliers et activités seront faits en lien *l'épée* (parole positive, politesse), *le bouclier* (outil de protection pour ne pas se laisser atteindre par ce que disent les autres), *la quête* (la recherche de la vérité et cultiver la pensée positive) et *la règle* (toujours faire de son mieux) et seront présentés aux élèves tout au long de l'année. Tous les jours, les élèves auront la possibilité d'amasser pour leur groupe des écus qui leur seront remis par les adultes de l'école qui constateront les comportements. Encouragez vos enfants à adopter des comportements respectueux du code de vie, des gestes de civilité et une bonne gestion de leurs émotions.

Première communication

Les élèves recevront avant le 15 octobre la première communication de l'année 2018-2019. Nous vous invitons à discuter avec votre enfant de ses forces et de ses défis. N'oubliez pas de nous retourner la copie signée dès le lendemain.

Photos scolaires

Veillez noter que les séances de prise de photos scolaires auront lieu le lundi 5 novembre.

Polos

Les polos seront distribués le jeudi 4 octobre de 14h30 à 16h30 à l'entrée du service de garde et le vendredi 5 octobre au secrétariat pour les parents qui ont déjà payé leur commande. Les parents qui n'ont pas payé leur commande devront aller directement à l'entrepôt situé au 8490 rue Jeanne Mance H2P 2S3. Les heures d'ouverture sont de 9h30 à 16h du lundi au samedi. **À partir du 5 octobre, il sera obligatoire pour votre enfant de porter le polo de l'école en tout temps.**

De plus, il est important que les enfants soient bien habillés. Dame nature nous réserve parfois des surprises. Quelques gouttes de pluie n'empêchent pas les enfants de continuer à jouer s'ils sont déjà à l'extérieur!

Sécurité des élèves

Nous tenons à rappeler aux parents certaines règles de sécurité :

1. Tout adulte doit se présenter au secrétariat et ne peut entrer ou circuler dans l'école sans autorisation.
2. Les parents doivent rester à l'extérieur de la grande cour de récréation et de la cour des maternelles en tout temps.
3. Les élèves du préscolaire ne peuvent arriver sur la cour des maternelles avant 8h20.
4. Les élèves du primaire ne peuvent entrer sur la cour avant 8h05 et doivent avoir quitté au plus tard à 15h45.
5. Nous demandons aux parents d'être vigilants en circulant en voiture autour de l'école et de respecter la signalisation. Les enfants doivent traverser la rue aux intersections.

Identification des objets

Nous vous demandons de bien identifier (prénom, nom de famille et groupe) les objets que vous laissez à l'accueil pour qu'ils soient remis à votre enfant. La boîte des objets perdus a été déplacée dans l'entrée du service de garde. Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil lorsque votre enfant a perdu un article.

Poux de tête

Les poux de tête sont de minuscules insectes qui vivent sur le cuir chevelu où ils pondent leurs œufs. Ils ne transmettent pas de maladie et ne sont pas un signe de malpropreté. Les poux de tête se transmettent facilement, surtout entre les personnes qui ont des contacts étroits. Ils sont très courants chez les enfants d'âge scolaire et chez ceux qui fréquentent les milieux de garde.

Les démangeaisons du cuir chevelu sont l'un des premiers signes de poux de tête. Il est toutefois possible d'avoir des poux de tête sans ressentir de symptômes. Si vous pensez que votre enfant a des poux de tête, vérifiez immédiatement s'il a des lentes, puis vérifiez de nouveau au bout d'une semaine, puis de deux semaines. Pour confirmer la présence de poux de tête, vous devez trouver des poux vivants. Les enfants peuvent avoir quelques lentes sans avoir de poux. En général, ils n'ont pas plus de 10 à 20 poux vivants sur la tête. Plusieurs produits sont utilisés pour contrer cette problématique. Vous n'avez pas besoin de prescription pour vous procurer ces produits. Il arrive parfois que ces traitements provoquent des démangeaisons du cuir chevelu ou une légère sensation de brûlure. Si votre enfant se gratte après le traitement, il n'a pas nécessairement encore des poux. Vérifiez le cuir chevelu de tous les membres de la famille afin de vérifier si l'un d'entre eux a des poux.

Service de garde

Nous vous rappelons que le service de garde n'est pas une halte-garderie. Il est nécessaire d'inscrire votre enfant à l'avance au service de garde afin qu'il puisse le fréquenter lors des journées de classe ainsi que lors des journées pédagogiques.

Cette année encore, tous les élèves de l'école auront l'occasion de s'inscrire aux activités offertes lors des journées pédagogiques. Des activités sont offertes à l'école et des sorties sont aussi proposées aux élèves. Les frais pour la sortie s'ajoutent au tarif régulier de 9\$ pour la fréquentation du service de garde. Lors de la journée pédagogique du vendredi 19 octobre prochain, le service de garde a prévu une sortie au Centre amusement Cache-à-l'eau. Vous aurez jusqu'au 9 octobre pour vous inscrire. Les places étant limitées, ce sera «premier arrivé, premier servi».

De plus, dans le but de soutenir la thématique de l'école et aider les élèves à adopter les comportements attendus pendant la période du dîner, l'équipe du dîner offrira des «billets de valorisation» aux élèves qui respecteront les règles de fonctionnement et qui auront un bon comportement. Ces billets leur permettent d'avoir accès au tirage de «cadeau surprise» à chaque mois.

Assemblée générale EHDA

Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) tient son assemblée générale annuelle **le mercredi 3 octobre 2018, à 19 h 15, à la salle 115-116 (1100, boul. de la Côte-Vertu, Saint-Laurent)**. Les parents d'élèves vivant avec un handicap intellectuel, physique, organique ou sensoriel ou éprouvant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou de comportement sont invités à participer à cette assemblée. Nous vous invitons aussi à consulter le Guide pratique à l'intention des parents d'élèves HDAA disponible sur le site web de l'école.

Source des images : <http://recitpresco.qc.ca/>

Défi Active tes pieds

DU 8 AU 26 OCTOBRE

Aidez-nous à parcourir 6000 km, soit la distance d'un bout à l'autre du Canada.

Inscrivez votre famille en ligne sur defiactivetespieds.ca

Du 8 au 26 octobre

En famille, en solo ou entre amis
À l'école, au travail ou à la maison

Accumulez vos kilomètres parcourus activement via la plateforme Web defiactivetespieds.ca



Semaine du 4 novembre

Restez à l'affût : les résultats seront annoncés, de même que les gagnants des prix de participation.
Visitez defiactivetespieds.ca pour les découvrir.

Maison des familles Saint-Laurent

Participez à la collecte d'habits d'hiver !

Le *Bazar Ensemble l'Hiver*, événement annuel organisé par la *Maison des Familles de Saint-Laurent*, permet d'aider près de 150 familles défavorisées, en leur permettant de s'équiper adéquatement pour affronter rigueurs et joies de l'hiver québécois. Ce sont les dons qui nous permettent d'aider les familles: manteaux d'hiver, pantalons de neige, bottes, foulards, mitaines, chapeaux, chandails chauds, accessoires de sport...sont autant d'articles recherchés.

C'est pourquoi nous organisons du 17 septembre au 24 octobre 2018 une campagne de collecte.

Le Bazar Ensemble l'Hiver ne compte que sur les dons collectés:

- Quand ? Du 17 septembre **au** 24 octobre 2018
- Où ? Au sein de votre école ou à un Point de Dépôt Public
- Quoi ? Manteaux, habits de neige, mitaines, tuques...(adultes et enfants)
- Comment ? Avec notre "KIT" de collecte ou votre propre boîte

Vous pouvez aussi aider en devenant bénévoles lors du Bazar ou lors du tri des habits...

Tatiana Rivera, la Coordinatrice du Bazar est là pour valider votre inscription au 514 333-8989 poste 325 ou t.rivera@maisondesfamilles.org

J'aime lire

Les activités de lecture mensuelles «*J'aime lire*» se poursuivent cette année. Les élèves ont l'opportunité de s'installer un peu partout dans l'école pour lire un livre de leur choix. La première activité a eu lieu le 17 septembre de 13h10 à 13h30. Plusieurs autres activités auront lieu durant l'année scolaire.

